L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 18 OCTOBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de.....1 P. M.
JEUDIS, " " .....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

Revenant, quitteront Madisonville, les

LUNDIS.....5.45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.....7 A. M.
VENDREDIS " " .....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions :
TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A. M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
1er mai—1 an No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et Cherbourg.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de ventilateurs et lumière électrique), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Lebeuf, samedi, 22 octobre
LA TOURAINE, Fraqueul, samedi, 29 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 5 novembre

Prix de passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....($80 et $100 et au dessus, selon le accommodation.
Deuxième c'asse.....$40
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et nourriture.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL R. PREVOST,
Agent général du Pod,
45 rue Bourbon
— Ou à —
A. MOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.

Partira mercredi, 19 octobre, à 8 A. M.

Le steamer

KNICKERBOCKER,
Capt. Halsey,

Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.....40
Entrepont.....20

Cette ligne prend du fret et dessus des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
A mai—1 an Rez Cornedoit No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans de Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N Orléans Arrivée à la N Orléans
San Antonio San Antonio
Express 8:15 a m Express 7:05 a m
California Ex California Ex
Pres. daily. 5:00 p m Pres. daily 10:55pm
Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Montgomery et Ville de Mexico sur le train partant à 8:15 A. M.

Jonction à Houston avec tous les chemins de fer du centre et du point. Billets à prix réduits et places des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux : rue St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Morgan.

J. KRUTTSCHNITT, G'al Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS (SOUTHERN SLEEPING CARS) NEW ORLEANS TO CINCINNATI
11 HOURS (SLEEPING CARS) CINCINNATI TO BIRMINGHAM

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

VESTIBULE	No 2 Limited	No 6. Fast Line.
Part de la N. Orléans	2:00 p. m.	9:30 p m
Arrive à Meridian	8.50 p. m.	5:00 a.m.
Arrive à Akron	11:23 p m.	8:53 a m
Arrive à Birmingham	1:25 a. m.	12:05 p m
Arrive à Atlanta	4:00 a.m.	3:40 p.m.
Arrive à Chattanooga	6.40 a.m.	6:00 p.m.
Arrive à Burgin	2:50 p.	3:22 a.m.
Arrive à Lexington	3:30 p.m.	4:25 a.m.
Arrive à Cincinnati	5:30 p m.	7:20 a m

Les seules lignes avec "Vestibule Sleeping Cars" pour New York via Shenandoah Valley, arrivant à 1:30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nile-Orléans.

D. G. EDWARDS R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pass. Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris,
Figaro,
Gil Blas,
Intransigeant,
Lanterne,
Petit Journal,
Petit Parisien,
Leurs suppléments.
France Mode,
Mode Nationale,
P. Echo d'Mode.
Bon Journal,
Caricature,
Eclipse,
Jual. Amusant,
Jal. des Voyages
Monde Comique
F. Jnal. p. rire,
Selon. l'Epée, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues:	
Sur risques d'incendie.....	$618,578 30
Sur risques de rivières	18,385 97
Sur risques de mer.....	8,243 65
	$645,207 92
A ajouter:	
Primes non acquises de 1890.....	128,331 10
Total des primes.....	$773,539 02
A ajouter :	
Intérêt et profits et pertes.....	22,783 68
Revenu total.....	$796,321 70
A déduire: Pertes payées—	
Sur risques d'incendie.....	$327,690 36
Sur risques de rivières	5,644 92
Sur risques maritimes	6,647 24
Total pertes payées	$339,982 52
Primes remboursées et annulations.....	67,027 97
Commissions.....	91,535 50
Réassurances.....	47,130 73
Taxe et licences (y compris toutes les taxes arriérées).....	17,924 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Pattenville de Compagnies d'assurances et Machine Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires.....	42,264 27
Total des débours.....	$596,865 60
Surplus.....	$199,356 10

Despagne—
Réservé pour risques non expirés..$133,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,850 55
Profits et pertes..... 12,930 96
$196,356 10

ACTIF
(A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir :
En banque.....$101,444 26
Au trésor..... 3,615 10— $105,059 45
$100,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crescent)
$120,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les primes liées..... 105,560 00
$125,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 192,000 00
$29,000 bons de la Louisiane 4 pour cent..... 29,250 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)..... 18,885 0
Une action du capital de la N. O. Board of Trade..... 20 00
Une action du capital de La Sugar Exchange..... 125 00
26 actions de la N.O. Warehouse Co 535 00
Une action French Opera House Co..... 150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Primes en voie de recouvrement..... 65,731 63
Meubles, accessoires, office-fort, etc..... 2,000 00
$645,096 10

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Fonds de réserve.....	60,000 00
Dividendes non payés.....	840 00
Réservé pour risques non expirés	133,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.....	44,850 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891).....	820 96
	$645,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et sur vraie des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUGUES, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signés) FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
F. G. ERNST.
J. H. MENGE.

A une séance du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.
Nile-Orléans, Lun. 19 janvier 1892.
20 janv—1j

Vingt-deuxième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques de feu.....	$236,626 55
Sur risques de marine.....	1,754 12
Sur risques de rivières.....	1,721 76
	$240,102 43
A déduire:	
Pertes payées.....	$93,545 94
Réassurances.....	6,649 56
Primes remboursées	6,240 99
Commissions et courtage.....	3,205 02
Dépenses, gratuites, taxes nécessaires et intérêts.....	15,865 24
	$ 125,506 71
Balance.....	$47,160 67

Réservé pour pertes non expirées.....	6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour 1890.....	19,915 20
Dtx pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année.....	14,952 26
Au fonds de réserve.....	6,282 11
	$ 47,160 67

AUTIF.

Billets d'actions pour capital.....	$ 1,921 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques.....	175,061 62
Billets à recevoir.....	12,812 42
Propriété-meubles.....	15,000 00
Bons du trésor et comptant.....	41,836 71
Primes en voie de recouvrement	43,272 15
Meubles de bureau et accessoires.	5,161 92
	$295,045 61

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Réservé pour pertes non expirées.....	6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour 1890.....	19,915 20
Intérêt et dividendes au fonds de réserve et surplus.....	107,522 21
	$295,456 41

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Planteurs de la Nile-Orléans.

L. M. MARKS, Président.
R. H. REHNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment ce vingt-neuvième jour de janvier 1891.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt en vigueur de CINQ POUR CENT par demande.
L. M. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. REHNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
H. H. Sherburne, A. H. Leonard,
Peter Blaise, L. M. Marks.
P. Doerr, A. M. Blewett,
H. Hirsbrunn, Joseph Rehnert,
Jno. Everett, J. H. Schlarbaum,
P. Regan, Otto Thoman,
John H. Kendrick, George Eshman
C. Taylor Gaudet,
30jan—4 dim

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
— DE LA —
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Incorporée 20 février 1846. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur incendie.....	$919,982 66
Primes maritimes.....	1,778 91
Primes sur rivières.....	3,353 33
Total des primes.....	$925,013 91
A ajouter : Primes non acquises de 1890.....	44,169 67
Total.....	$969,192 53
A ajouter : intérêt, profits et pertes.....	$98,804 50
Revenu total.....	$1,067,996 91
A déduire : Pertes payées.....	12,841 71— 12,841 79
Balance.....	$1,490 62
Total.....	$968,636 19
Pertes payées—	
Sur risques de feu.....	$91,271 06
Sur risques maritimes	2,321 45
Sur risques de rivières	4,952 24
	$98,520 99
Réassurance.....	27,858 19
Primes remises et commissions.....	55,226 18
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et commissions.....	13,496 17
	204,543 53
Profits brute.....	$99,992 66
Réservé	
Pour primes non expirées.....	$44,850 20
Pertes d'incendies non payées.....	13,063 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891.....	10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892.....	10,000 00
Fonds de surplus.....	21,490 82—99,992 66

AUTIF

Billets pour primes.....	$197 15
Primes en voie de collection.....	38,715 73
Prêts sur nantissement.....	5,275 00
Prêts sur hypothèques.....	6,497 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes.....	99,162 90
Stocks de banques, d'assurances et autres.....	24,621 00
Bons hypothèques, Workerling Brewing Co.....	5,000 00
Propriétés foncières.....	66,814 54
Meubles de bureau et accessoires..	4,912 14
Argent comptant et en banque.....	31,396 82
	$280,596 56

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Fonds de surplus.....	21,490 82
Réserve pour primes non expirées.	44,850 20
Réservé pour pertes non payées en incendie.....	13,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892.....	10,000 00
	$289,392 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

E. ZURBRIEDE, Président.
J. HASELIGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.
H. ZURBRIEDE, J. B. METZEN,
J. J. WECKERLING, A. G. RICKS,
J. HASELIGER, GEO LIEBELICH
L. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL,
FRANK WATZEK, D. REBMANN,
J. E. MERILH, M. VONDERHAUK,
J. J. LANGLES, EMIL WEBER,
F. V. DIELMANN, A. THIESEN.
17 janv—30j

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp

SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :	
Primes reçues sur risques d'incendie.....	$ 99,980 71
Primes non acquises pour 1890.....	20,006 67
	$ 99,667 38
A déduire:	
Pertes par les incendies.....	$20,545 94
Réassurances.....	6,649 56
Primes remboursées	6,240 99
Commissions et courtage.....	3,205 02
Dépenses, gratuites, taxes nécessaires et intérêts.....	15,865 24
	$ 52,506 71
Balance.....	$47,160 67

Réservé pour pertes non expirées.....	6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour 1890.....	19,915 20
Dtx pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année.....	14,952 26
Au fonds de réserve.....	6,282 11
	$ 47,160 67

AUTIF.

Billets d'actions pour capital.....	$ 1,921 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques.....	175,061 62
Billets à recevoir.....	12,812 42
Propriété-meubles.....	15,000 00
Bons du trésor et comptant.....	41,836 71
Primes en voie de recouvrement	43,272 15
Meubles de bureau et accessoires.	5,161 92
	$295,045 61

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Réservé pour pertes non expirées.....	6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour 1890.....	19,915 20
Intérêt et dividendes au fonds de réserve et surplus.....	107,522 21
	$333,456 41

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.

L. M. MARKS, Président.
R. H. REHNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment ce 31e jour de janvier 1891.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt en vigueur de CINQ POUR CENT par demande.
L. M. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. REHNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
H. H. Sherburne, A. H. Leonard,
Peter Blaise, L. M. Marks.
P. Doerr, A. M. Blewett,
H. Hirsbrunn, Joseph Rehnert,
Jno. Everett, J. H. Schlarbaum,
P. Regan, Otto Thoman,
John H. Kendrick, George Eshman
C. Taylor Gaudet,
30jan—4 dim

Proclamation Annonçe de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUELE 14me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a informé des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant des différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI et venant de ports américains interlopeaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection sévère, d'après les réglements suivants :

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports une l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, soit infectés ; et seront alors soumis à une complète désinfection, et ceux qui ont à leur bord la fièvre jaune, le choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, seront mis en quarantaine, et ceux malades à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection sévère mentionnée à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour passer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, seront, après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mêmes mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera nécessaire de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis à une complète désinfection dans la station maritime avec détention de leurs équipages et passagers pendant le laps de 5 heures au leur désinfection.

Les navires de la quatrième classe seront exposés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection de leurs navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devoir naître infectés, seront soumis à la station maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas aborder à la Nouvelle, les stations de quarantaine de l'Alabama, de Les Barges ou Les Chaties, ou toute autre station quarantaine de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, étant et pouvant dans ce cas, ne pas être suffisamment pour le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mol. Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé bonne de mettre en vigueur la proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir de le Mai 1892, et ils bonne de mettre les ports et docks nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des réglements embrassés et proclamés par le Bureau de Santé tel requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits réglements et des lois quarantaine de l'Etat.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 15me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze et de la cent soixième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS.
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible le période de détention.

1. Les navires devront être dépeuplés, autant que possible, pendant la période de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de toile, de radeaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin en seront aussi devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en cuivre.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les navires qui ont à bord des cosmiaux ou de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se débarrassent autant que possible de bagage capable de s'endommager par l'eau ou par de moisissures d'une manière préjudiciable à leur santé. Que les effets des passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leur effets des colorier, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, ils seraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports et situés à plus de trois milles d'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, ne seront pas mis à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Les navires ancrés dans les ports ne pourront arriver de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et d'enlever cale et.

6. On doit porter le plus grande attention à la propreté des navires et des parties de intérieur, autant que possible, l'air doit rester libre et aérée. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces, ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé et à un de ses employés.

7. Le capital de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper complètement l'eau de cale, et, si possible, la remplacer par de l'eau de pluie ; et, si possible, leur bâtiment de des navires continuer telles que la période de détention à la quarantaine, le plus de temps possible. Les navires partant de Trifle doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions susdites seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, tandis que ceux qui les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, sinon que les Trois de détention, ou

30 avril—3j

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations rurales de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.
8 nov—

THE NEW ORLEANS BEE,
(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers who have had gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid,

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif de
THAPSIA
à la Marque de Hippocrate et Galien
de la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
Rhumatismes,
Irritations de la Poitrine,
Bronchites, Rhumes,
Maux de Gorge, etc.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi 17 octobre 1892.

COMPTOIR ETRANGER (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$2,858,023 00	$332,376 00
Même temps la semaine dernière..	2,909,775 00	500,876 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE.— Souverains Victoria, $4 80@4 85. 20 francs, $3 80@3 90, doublons espagnols, $15 40@15 60, 25 pesetas espagnols $4 70, or lisse américain, 97@97½c ; argent mêlé américain 73@75 par oz. dollars mexicains, 59@67 ; sols péruviens, 61½@62½ ; pesos chilienes, 61½@62½ ; argent anglais, par £, $4 80@4 90 ; billets de la Banque de France, $4 80@4 90 ; billets de la Banque de France, 19½@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, mais comme la demande continue bonne, les taux demeurent stables.

Pactor exceptionnel..... —@8
Prêts sur garanties ordinaires..... 7@—
Time de 60 jours..... 7@8
Papier hypothécaire..... —@8

New-York.—Taux de l'argent 6.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2; comptant 96 13/16 pour l'argent, — pour 3 mois. Taux officiel, 2 %.

Paris—Rentes—99.00.

Argent en lingots (par oz fin) — Londres 39½. New York 56⅝. Nile-Orléans 56⅝.

CHANGE.

BERSCHMARKS—94½.

STERLING est inactif.

Commercial (60 jours)..... 482½@483
Traites de banques (60 jours)..... 485½
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours)....5.22½
Traites de banques (60 jours)....5.17½

LE CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.

Traites de commerce ¼ 50 d'escompte.
Traites de banques 50c. d'escompte à pair
Traites de banques pour collection ¼ 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.

$3,000 Louisiane 4's.....		96
$1,000 Bons à prime.....		163
$2,000 Louisiane 4's [S 1892 à int].....		95½

Après l'appel de 11 A. M.

$5,000 Louisiane 4's [S 1892 à int].....		95
$9,000 Louisiane 4's [Plein].....		94½
Après l'appel de 12 P. M.		
25 actions de Bank of Commerce.....		154½
15 actions de Carrollton RR. Co.....		131½
100 actions Orleans RR.....		54
$1,000 Bons à prime.....		163½
Après l'appel de 1 P. M.		
$6,500 Bons à prime [Daily Thursday].		160

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur	Offre	Demande
	en par		de
American National.....	100	....	....
Bank of Commerce.....	100	154½	....
Canal & Banking Co.....	100	95	102½
Citizens'.....	100	73	80
Commercial National.....	100	216	220
German National Savings.....	100	....	....
Hibernia National.....	100	201	215
Louisiana National.....	100	164	170
Metropolitan.....	100	110½	....
Mutual National.....	100	....	....
N. O. National.....	100	700	790
People's.....	50	105	110
State National.....	100	....	180
Union National.....	100	134	137½
Whitney National.....	100	....	....
Northern National.....	100	102	104
Premium.....	100	....	....
N. O. Co-operative B'g & Ass.		15½	16½
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.....	100	....	....
Firemen's.....	50	....	12
Germania Ins. Co.....	100	98	....
Hibernia Ins.....	100	....	....
Louisiana Ins.....	100	....	....
Lafayette.....	50	....	....
Morphette Mutual.....	100	....	....
Mechanics' and Traders'.....	100	....	110
New Orleans Ins. Ass.....	50	....	10
Sun Mutual Ins.....	100	....	....
Southern Ins. Co.....	100	90	97½
Teutonia.....	100	120	130
Obligations des chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	Ex. 100	131½	134
Canal Bd Carrollton.....	100	100½	102½
New Orleans City.....	100	140	142
Orleans.....	50	61	65
St-Charles Street.....	50	93	96
Privilege on Carrollton RR.			
Actions diverses.			
C. U. Slaughterhouse.....	50	48	48
Jno. Bendel pfd.....	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	70	....
Mississippi Ice Co.....	100	....	105
Louisiana Ice Mfg. Co.....	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.....	100	....	....
N. O. Gas Light Co.....	100	94½	95½
N. O. Gas Light & Char. Co.....	100	104½	....
N. O. Brewing Ass.....	100	154½	166
N. O. Cold Storage Co.....	100	....	....
French Opera House Association.....	100	....	....
Sugar Bowl Co.....	50	25	31
Lafitte Electric Light Co.....	100	....	....
Standard Gas & Coke Co.....	100	....	....
St. Martin's Oil Works.....		....	....
Mississippi Oil Co. (Colmo).....	10	7½	8½
Jackson Oil Co.....	100	....	....
Cumb. T. Stand.....		....	....
L. A. Ice Co.....		....	....
Edison Electric Illuminating Co		....	....
Tchoupitoulas Ferry Co.....		....	....
Bienville Gravel.....	100	103	113
Jackson Railroad.....		....	....
Cherokee Iron Man'g Co.....	10	....	....
Jackson Brewery..... Mort. bd		....	....
O. C. Petroleum Co.....		....	....
Independent Oil Works.....		....	....
Fulton Insurance.....		....	....
Jackson Coal & Coke Co.....		....	....
Louisiana Furniture Co.....		....	....
Southern Athletic Club.....		....	....
Young Men's Ath. Club.....		....	....
N. O. & South Eastern RR.....		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds.....		....	....
Amer. Cott. Oil Deb.....		....	....
Washington Artillery bonds.....		....	....
Algiers Gen. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0).....		....	....

Bons d'Etats.

Louisiane 4's.....	94½	96
Alabama 4's.....		....

Bons de ville.

Tramways.....	163	163½
Premium drays number.....		....
Privilege on Tramlines.....	101½	....
City Consolidated 4's.....		....
Consolidated 4's Crescent.....		....
Consolidated 4's Canal.....		....
Consolidated 4's Crescent.....	104½	105½
Extended 4's.....		....
Extended 4's, B. R.....		....
Extended 4's, Ch. Networks.....		....
Extended 6's, Park.....		....
City 6 per cent certificates.....		....
Consolidated coupons.....		....
City 5's.....	101	101½
City 7's, old.....		....
City 7's, new.....	106	110
City 7's, gold.....	100	....
Houston Funding.....		....
Hospital Tax, Com.....		....

Bons du trésor.

United States 4's.....		....
Canal and Clai'b. 2d, R. R. mort.....		....
C. C. L. & M. O. R. R. Co.....		....
Jackson R. R.